

Rapport d'activité 2013-2014



I. Contexte de l'année

L'année associative a été marquée par une intense activité du Bureau national et du siège destinée à faire face à la réforme de la représentation politique locale des Français de l'étranger. (*Loi du 22 juillet 2013*). Il fallait que nos adhérents puissent participer à des élections à l'échelle mondiale.

Cela ne nous a pas empêchés de mobiliser, pour la première fois, nos sections en faveur du Téléthon. Participer à une grande cause nationale telle que celle du financement de la lutte contre les maladies génétiques orphelines fait partie de notre vocation. « Français à part entière », nous voulons l'être tout autant dans les domaines de la solidarité, de la culture, de la réflexion sur les questions sociales que pour la mobilisation pour la défense de nos droits et pour une participation plénière à la vie politique dans nos communautés et en France.

- **Mobilisation pour la constitution de listes**

Dès le mois d'octobre, le Bureau national s'est mobilisé pour l'élection des Conseillers et Délégués consulaires. Encourager des adhérents et des sympathisants à se porter candidats sur les 130 circonscriptions consulaires pour permettre la constitution de listes, allant de 2 à 29 candidats en respectant la parité par alternance, représentait un défi, sachant que l'association n'est pas présente dans les 130 circonscriptions. Tous les responsables de section ont été mobilisés, afin qu'ils se concertent localement avec des adhérents ou sympathisants des partis de gauche, pour qu'ils se conforment, ensemble, aux dispositions de la loi et fassent prévaloir l'unité de la gauche, objectif fondateur de notre association.

- **Information des candidats et des responsables de section**

Dès le mois d'octobre, le Bureau national a commencé à préparer et envoyer des fiches pratiques sur la conduite de l'élection. Puis, pour répondre aux interrogations des adhérents, des fiches ont été rédigées et diffusées tout au long du premier semestre, jusqu'à la fin du processus électoral.

Au total, **19 fiches pratiques** ont été confectionnées, abordant tous les aspects juridiques et pratiques des élections ainsi que **8 fiches techniques aide-mémoire**, faisant le point sur les questions concernant la vie des Français de l'étranger.

Le travail de rédaction et de conception a été lourd. Cette démarche a permis, dès avant les publications ministérielles, qui tardaient, car les textes d'application de la loi sont parus à la veille des échéances, d'orienter les candidats et les responsables des sections et de leur fournir la documentation indispensable.

Au regard des retours parvenus au siège, force est de constater que cet accompagnement a été apprécié.

- **Formation des conseillers consulaires**

Dans le cadre de la mission civique de notre association, le Bureau national a également décidé de produire un ensemble de **4 fiches spécifiques** sur l'exercice du mandat de Conseiller consulaire.

- **Représentation de l'association auprès des pouvoirs publics**

L'association est restée en lien étroit avec le ministère des Affaires étrangères pour signaler des lacunes dans les projets de textes réglementaires qui nous étaient soumis, obtenir des précisions, résoudre les problèmes qui surgissaient concernant la mise en œuvre du processus électoral et son déroulement.

Bilan des élections consulaires:

- Français du monde-adfe se situait dans une logique civique de service à ceux de ses adhérents qui poussaient leur engagement citoyen jusqu'à une candidature à une élection locale. Elle accordait donc son soutien à des listes de gauche, établies après un processus de concertation locale, dans la mesure où celle-ci avait été possible, grâce à la participation de nos responsables ou des sections. Des désaccords locaux, en nombre très limité, ont empêché le rassemblement sur une liste d'union. Ainsi, nous n'avons pas pu apporter le soutien national à deux listes constituées d'adhérents mais qu'un vote en AG de leur section avait rejetées. Certaines listes ne nous ont pas demandé notre soutien et ont préféré se présenter en indépendantes ou sous la seule égide d'un parti politique. Toutefois, à ces exceptions près, ce sont **110 listes ou candidats** qui ont demandé et obtenu le soutien national
- Dans un contexte politique défavorable, compte tenu notamment de l'abstention et des résultats des municipales en mars 2014, la participation (16,5%) n'a pas été inférieure à ce qu'elle était lors des précédentes élections, dans le cadre de la représentation des Français de l'étranger.
- La position de la gauche à l'étranger n'a pas reculé par rapport aux précédents scrutins locaux, le résultat global s'établissant à 38.01%.
- **150 élus sur 170 élus de gauche** sont membres de Français du monde-adfe.

- **Elections à l'AFE**

Partant du principe que la désignation et l'ordre des candidats ressortaient de la concertation des Conseillers consulaires élus au niveau de la circonscription AFE, Français du monde n'avait pas à intervenir dans le processus car elle estimait ne pas avoir la légitimité pour le faire. Elle ne pouvait et ne devait qu'apporter son aide aux nouveaux élus pour qu'ils se contactent et constituent leurs listes. Nous étions dans une logique d'appui à des citoyens engagés dans un processus électoral, non dans une logique d'investiture qui est celle des partis politiques. La nouvelle assemblée compte **33 adhérents** à Français du monde-adfe sur 90 membres.

Lors de la réunion bilan des élections, qui s'est tenue au ministère des Affaires étrangères le 3 juillet, à laquelle participait Français du monde, tous les disfonctionnements ont été pointés :

- Candidats et candidatures : Ces problèmes ont concerné principalement les bulletins électroniques, les circulaires dématérialisés, les problèmes de transmission et transposition. L'idée est bien sûr d'améliorer le système de vote, de le rendre plus performant et de rapprocher la version électronique du vote à l'urne. Il faudrait également trouver un moyen pour chaque candidat de contrôler la mise en ligne et d'obtenir un aperçu avant la publication.
- Problèmes de réception par les électeurs des moyens de voter : Ces problèmes ont concerné principalement les envois d'identifiants notamment par SMS, envois par courriel des authentifiants (liés aux pays ou problèmes de spam). Une amélioration des systèmes est nécessaire mais tout en gardant un double système une différenciation mail-poste pour garantir la sécurité du vote.
- Différents problèmes d'accès au portail de vote notamment avec l'utilisation de java.

Assistance en ligne : Une simplification du système est nécessaire, il faut par exemple supprimer les deux numéros de téléphone, créer un numéro simplifié, un meilleur aiguillage des demandes et prévoir avec les prestataires un cahier des charges plus adapté.

- **Elections sénatoriales : soutien de Français du monde-adfe**

A la demande de Claudine Lepage, le BN réuni le 28 juin a donné à l'unanimité son soutien à la liste qu'elle conduit, laquelle comporte en troisième position Kalliopi Ango Ela de EELV. C'est donc une liste représentative de la diversité de la gauche républicaine, composée d'adhérents de notre association et qui l'ont soutenue efficacement dans l'exercice de leur mandat. Leur candidature est conforme aux orientations de notre association et à son intérêt.

Français du monde-adfe, qui a œuvré pour l'union de toute la gauche aux élections consulaires, union qui a d'ailleurs permis un score honorable malgré un contexte défavorable, aurait souhaité qu'il n'y ait qu'une liste sénatoriale à gauche, seule façon d'espérer un troisième siège de sénateur.

Le PS et EELV n'ont pas trouvé d'accord au niveau national pour les élections sénatoriales. Toutefois le Bureau Exécutif d'EELV avait voté une motion selon laquelle une exception serait faite pour les Français de l'étranger permettant une liste d'Union. La Région Hors de France d'EELV a rejeté cette motion, poussant le Bureau Exécutif à un second vote qui, à une voix près, a contredit le précédent, empêchant une liste d'Union dont la troisième place aurait été destinée à EELV. Cet épisode fut cité, dans la lettre de démission de Marie Blandin, sénatrice et membre historique des Verts, parmi les éléments regrettables l'ayant conduite à quitter le mouvement EELV. Kalliopi Ango Ela qui, à l'issue du premier vote du Bureau Exécutif de EELV, avait accepté de figurer en troisième place sur la liste menée par Claudine Lepage et Richard Yung, maintient son engagement et a demandé à être suspendue de EELV jusqu'à la fin du processus électoral.

Français du monde-adfe regrette cet échec de l'union qui annihile les efforts faits par tant de militants de l'association et de citoyens de gauche lors des élections consulaires et qui néglige le fait que la quasi-totalité des grands électeurs sont élus sur des listes d'union, ce qui correspond à la sensibilité dominante des Français de gauche à l'étranger. Alors que nous pouvions espérer l'élection de Kalliopi Ango Ela dont la suppléance d'Hélène Conway-Mouret a montré les qualités éminentes, nous craignons, de ce fait, de ne pas la voir entrer au Sénat le 28 septembre 2014. Ce serait une perte pour notre association à laquelle les sénateurs de gauche apportent un appui décisif.

Espérons que l'intérêt général prendra le dessus et que l'analyse objective des forces en présence parviendra à faire aboutir cette liste unique, seule susceptible de faire gagner à la gauche unie trois sièges au sénat. Il est encore temps.

- **Situation internationale**

Français du monde-adfe suit de près les événements de politique internationale qui ont une incidence sur la vie et la sécurité des Français établis à l'étranger. Nous sommes en relation constante avec la cellule de crise du Ministère des Affaires étrangères. Nous prenons contact avec nos adhérents : ceux de République Centrafricaine en décembre janvier, quand leur vie était menacée à Bangui et nous appuyons leurs demandes de rapatriement auprès du CEFR. Nous avons pris contact avec les adhérents de Guinée lorsque l'épidémie de fièvre Ebola a commencé ...

II. L'année associative 2013-2014

1. Données-clés

L'association compte aujourd'hui 132 sections dans le monde avec plus **3200 adhérents** à jour de cotisations. Le nombre de d'adhérents dont la cotisation est réellement versée au siège a continué de progresser.

Nous avons assisté en 2013-2014 à la **renaissance** de plusieurs sections (Andorre, Cambodge, Hongrie, Finlande, Honduras, Iran, Mauritanie, Oujda, Russie), et à la **création** de **5 nouvelles sections** (Atlanta, Laos, Porto, Shanghai, Sud-Centre des Etats-Unis).

2. Organisation de l'association

Le Conseil d'Administration 2013-2014

Mathias Assante Singapour	Marie-Pascale Avignon Vernet France	Florence Baillon Equateur	Monique Cerisier ben Guiga France	Gaëlle Barré Italie	Mehdi Ben Lahcen Portugal	Djamel Bekkai Etats-Unis
Marion Berthoud Maroc	Michèle Bloch France	Nicole Galeazzi Autriche	Claudine Lepage France	Morgane Marot Royaume Uni	Stéphane Mukkadem Norvège	Corinne Narassiguin France
Sandrine Lemare-Boly Sénégal	Manuel Lestruhaut France/Costa Rica	Catherine Libeaut Pays-Bas	Gérard Martin Italie	François Nicoulaud France	Rémi Piet Etats-Unis	Patrick Thonneau Tunisie

Le Bureau national 2013-2014

Monique Cerisier ben Guiga <i>présidente</i>	Mehdi Ben Lahcen <i>vice-président</i>	Gérard Martin <i>secrétaire général</i>	Michèle Bloch <i>trésorière</i>	Marie-Pascale Avignon-Vernet, <i>membre</i>	Nicole Galeazzi <i>membre</i>	Catherine Libeaut <i>membre</i>
---	---	--	------------------------------------	--	----------------------------------	------------------------------------

Les permanentes de l'association

Elles assurent les tâches suivantes par délégation du Bureau national et sous sa responsabilité.

Isabelle Chardonnet : responsable de l'accueil, du secrétariat administratif (adhésions et cotisations des membres), de l'actualisation du site, de la mise en page du magazine « Français du monde », de la gestion administrative du forum et participe à la gestion de crise.

Laurence Deglane : responsable de la communication interne (relations avec les sections, appui à l'organisation des coordinations régionales, organisation des formations internes), coordonne les nouveaux moyens de communication (lettre d'information électronique, réseaux sociaux), graphiste et participe à la gestion de crise.

Mélina Frangiadakis/ Hélène Pinazo Canales : responsable de la communication externe de l'association (site, réseaux sociaux, communiqués), rédactrice en chef du magazine Français du monde, en charge des relations avec les partenaires, de la collecte de publicité et de la rédaction des comptes rendus des réunions statutaires du Bureau national (BN) et du Conseil d'administration (CA). Elle était au service du Groupe des élus Français du monde-adfe à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), telle qu'elle existait jusqu'en mars 2014, avant les élections de 2014. Cette attribution sera reconsidérée en fonction des décisions que les nouveaux élus à l'AFE prendront sur leurs relations avec notre association.

Le travail des permanentes s'est effectué toute l'année à flux tendu. En effet, Isabelle Chardonnet est en congé maladie depuis août 2013.

Par ailleurs, Mélina Frangiadakis a quitté l'association pour rejoindre Hélène Conway-Mouret qui a retrouvé son siège de sénatrice en qualité d'assistante parlementaire. Il a donc fallu procéder dans l'urgence, dès la deuxième quinzaine d'avril, à la recherche de candidats pour son remplacement. Or la campagne électorale avec le surcroît de travail qu'elle nous a donné n'était pas terminée et le numéro d'été de Français du monde devait être préparé. Suite aux entretiens d'embauche effectués par Monique, Gérard et Michèle pour le Bureau national, c'est Hélène Pinazo Canales qui a été recrutée et qui a pris ses fonctions début mai.

3. Représentation de l'association

Français du monde-adfe présente dans les Conseils d'administration de différents organismes

Organisme	Adhérent FDM présents
La Caisse des Français de l'Etranger (CFE) :	<i>Monique Morales, Vice-présidente</i>
Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR)	<i>Marie-Pascale Avignon-Vernet</i>
La Mission Laïque Française	<i>Monique Cerisier ben Guiga, Michèle Bloch, François Nicoullaud.</i>
Solidarité Laïque	<i>Jean-Louis Sabatié</i>
L'AEFE	<i>Chantal Picharles.</i>
CNB (commission nationale des bourses)	<i>Michèle Bloch</i>
CPPAS (La commission permanente pour la protection et l'action sociale)	<i>Marion Berthoud</i>
CCPEF (commission permanente pour l'emploi et la formation)	<i>Mehdi ben Lahcen</i>

III. Activités des pôles

1. Enseignements français à l'étranger - Michèle Bloch

Les problématiques sont inchangées : Niveau des frais de scolarité et des bourses scolaires, statuts des établissements.

Nos interlocuteurs sont essentiellement **l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission Laïque Française**, ces deux opérateurs ont eu à faire face cette année encore aux crises politiques qui secouent le bassin méditerranéen et à la crise économique qui fragilise les établissements.

La mission visant à identifier les mesures susceptibles de limiter l'augmentation des frais de scolarité dans le réseau d'établissements français à l'étranger qui a été confiée par le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius et la ministre déléguée aux Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret, à la sénatrice Claudine Lepage et au député Philip Cordery a été prolongée de six mois par la Ministre Fleur Pellerin. Le rapport devrait être rendu au mois de novembre.

- **AEFE :**

Il est utile de rappeler que les associations de Français de l'étranger ne siègent pas au conseil d'administration de l'AEFE, mais siègent à la commission nationale des bourses.

Le 9 janvier nous avons participé avec plus de 120 acteurs et partenaires de l'enseignement français à l'étranger, **à la réflexion engagée depuis plusieurs mois sur les orientations stratégiques de l'Agence pour les années 2014-2017**. Les propositions recueillies lors de ce séminaire ont contribué à **l'élaboration du Plan d'orientation stratégique (POS)** voté par le conseil d'administration de l'AEFE du mois de mars 2014. Ce plan, ambitieux sur le plan pédagogique, est très dépendant du contexte budgétaire, l'ensemble des opérateurs de l'Etat devant contribuer au redressement des comptes publics. Il nous semble que l'AEFE devrait être pleinement incluse dans la priorité donnée à l'éducation nationale par le Gouvernement ainsi n'est-il pas équitable à nos yeux que le nombre de titulaires soit plafonné depuis plusieurs années alors que le nombre d'élèves augmente régulièrement.

Nous avons fait remarquer que le coût réel du réseau qui est un élément indispensable au débat n'était toujours pas connu. Ainsi l'affirmation selon laquelle le réseau serait financé pour moitié par les contributions des familles, et par un important soutien public, plus de 500 Millions d'euros est totalement fautive. En réalité ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg, à savoir le budget de l'AEFE consolidé de ceux des EGD soit moins du quart du réseau des établissements français de l'étranger. Il me semble que l'on peut sans grand risque de se tromper estimer le coût total du réseau des EFE à plus de 2 milliards d'euros dont à peine ¼ à la charge de l'Etat.

Connaître exactement ce coût permettrait de répondre à la question de savoir si l'investissement de la France est trop lourd dans un contexte budgétaire difficile ou si sa contribution à ce qui est un élément essentiel de sa politique extérieure est finalement un bon investissement eu égard aux financements majoritaires des autres contributeurs. La question reste posée.

Espérons que la réunion interministérielle (Affaires étrangères, Education nationale, Enseignement supérieur, Budget, Commerce extérieur, Francophonie et Français de l'étranger) instaurée par la ministre Hélène Conway Mouret, qui devrait se tenir chaque année en vue de fixer les grandes orientations stratégiques pour la prochaine rentrée scolaire, se saisira de cette question.

Le sujet le plus grave de l'année a été **le dé-conventionnement du lycée Français de Mexico** qui montre la fragilité juridique de certains de nos établissements conventionnés. L'AEFE n'a en effet légalement aucune possibilité de s'opposer à une fin de convention décidée par un comité de gestion. Sa seule arme serait la menace du refus de détachements de titulaires qui pourrait entraîner une dés-homologation. Lorsqu'il s'agit d'un établissement de 4000 élèves et qu'aucune autre offre de scolarisation Française ne peut leur être proposée, la menace est difficile à tenir. L'établissement

reste conventionné, mais selon une convention que nous n'avons pas réussi à avoir et qui nous semble bien éloignée de la convention type appliquée dans les établissements du réseau puisque qu'elle supprime le statut de résident. Les personnels sont recrutés directement par le comité de gestion sur un statut local à l'exception des personnels d'encadrement que l'AEFE continue à mettre à disposition.

Heureusement un accord a été trouvé avec le lycée de Rio qui risquait de suivre la même voie.

La question de l'homologation des établissements est régulièrement soulevée et devrait être un chantier de la prochaine année. Nous soulèverons aussi celle des partenariats qui intègrent au réseau des établissements auxquels aucune obligation de transparence budgétaire n'est imposée.

Le budget rectificatif 2014 prévoit **une baisse de 8,5 M€** du budget de l'AEFE pour s'établir à 420 millions, cette diminution serait absorbée par la stabilisation du taux de cotisation patronale alors que le budget initial prévoyait une augmentation de 1,34%

- **Commission nationale des bourses scolaires.**

Deux réunions ont eu lieu les 18/19 décembre et les 18/19 juin, les compte rendus de ces CNB vous ont été communiqués et sont sur notre site dans la rubrique *Vivre à l'étranger/Aide à la scolarité*.

Pour 2013 du rythme sud et 2013/2014 du rythme nord, il y a eu **25 672 boursiers** (soit 21,6% des élèves Français) pour un montant de **100,52M€**.

Bilan à la CNB de juin : **23 620 bourses accordées** pour un montant de **93,34 M€** (23 383 bourses et 92,2M€ à la même date l'an dernier)

La très grande majorité des CLB estime que le barème ne permet pas de répondre aux besoins réels des familles à faibles revenus qui n'obtiennent plus 100% de quotité.

Nous avons demandé à nouveau que soit étudiée la possibilité de modifier les quotients minimum et maximum afin de permettre, par application automatique du barème, que soient aidées les familles qui en ont le plus besoin.

Le problème des bourses est que les besoins augmentent plus vite que les moyens !

- **Mission Laïque Française**

Sont membres du conseil d'administration de la MLF Monique Cerisier ben Guiga, Michèle Bloch, et François Nicoulaud

Télécharger le rapport d'activité de la MLF présenté en Janvier 2014

Une année marquée par les crises :

- crise économique qui pousse à une réflexion sur la viabilité ou le statut de certains établissements (Espagne –Grèce - Italie),
- crises politiques dans les pays du Bassin Méditerranéen et en Afrique provoquant la fermeture d'établissements pour des raisons de sécurité ou entraîne des craintes pour la création de nouveaux établissements (projets à Ramallah et en Algérie)

Les rapports entre la MLF, le MEN, le MAE sont denses et complexes, la MLF attend de la réunion interministérielle un pilotage plus précis et une protection diplomatique plus forte.

La MLF a tenté de maîtriser les frais de scolarité qui ont été limités à 3% ce qui n'est pas sans conséquences sur le financement des établissements.

La demande d'enseignement français reste forte dans les implantations traditionnelles, Bassin méditerranéen mais aussi Asie, Russie, Afrique (ouverture du Lycée Jean Mermoz à Abidjan, accord de partenariat en cours avec les écoles gabonaises). Les écoles d'entreprises continuent de se développer (+6%).

L'excédent du budget de la MLF, 1,6M€, servira à renflouer les établissements en difficulté.

- **FLAM**

Le programme Français langue maternelle Initié en 2001, qui a pour objectif de **permettre à des enfants français établis à l'étranger de conserver la pratique de leur langue maternelle et le lien avec la culture française dans un contexte extrascolaire d'associations** est reconnu, il devrait être renforcé, c'est ce qui ressort de la consultation sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Le site FLAM mis en place par l'AEFE est opérationnel www.associations-flam.fr

- **CNED : Centre National d'Enseignement à Distance**

Le CNED poursuit sa mue vers le numérique et propose une **nouvelle offre intitulée « Scolarité complémentaire internationale »**.

Cette offre, disponible de la grande section de maternelle jusqu'à la terminale, porte sur plusieurs matières fondamentales, qui varient selon le niveau scolaire : français, mathématiques, histoire géographie... Elle vise à permettre à un élève inscrit dans un établissement scolaire du pays de résidence (à l'exception des établissements français homologués) de suivre une scolarité hybride (en présence et à distance) afin de pouvoir intégrer, au besoin, le système éducatif français.

Les tarifs nous semblent attractifs, moins de 500€ pour le numérique, 600€ sur le support papier.

Il n'en est pas de même pour les cours traditionnels dont les prix ont considérablement augmenté en raison de l'obligation d'auto financement à laquelle est soumis le CNED.

2. Affaires juridiques - Nicole Galeazzi

Rédaction d'articles mis en ligne sur le site de l'association sur les thématiques suivantes :

- Se pacser à l'étranger : possibilités et effets
- Expatriation et fiscalité
- Rôle des services consulaires en matière d'état civil et en matière notariale
- Les actes authentiques : comment les faire établir à l'étranger
- Adoption à l'étranger et reconnaissance en France

Rédaction de deux articles pour la partie « vie associative »

- Convention concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.
- Mandat de protection future

3. Affaires sociales - Marion Berthoud et Marie-Pascale Avignon-Vernet

L'essentiel de l'activité et de la dépense concernant la protection sociale et l'assistance des français de l'étranger est répartie entre :

	2014
206 CCPAS (Comités consulaires pour la Protection et l'aide sociale)	15 098 550 €
subventions aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité	370 140 €
CMS (Centres médico-sociaux)	259 470 €
Rapatriements	671 460 €

Hospitalisations à l'étranger	393 390 €
Subventions au CEFR	93 000 €
CFE (le financement partiel de la 3ème catégorie dite aidée)	498 000 €

Quelques décisions de la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) pour 2014 :

- Augmentation forfaitaire de **15%** l'enveloppe d'aides ponctuelles des postes ayant des allocataires compte tenu du contexte de change favorable
- Revalorisation de l'Allocation Enfant handicapé de façon à ce qu'elle se rapproche de **33 %** du taux de base.

Action de l'association :

- Réponses aux questions, demandes d'information de ses adhérents et représentants au sein des CCPAS locaux
- Aide à la constitution de dossiers ou de demandes d'aide
- Préparation de la CPAS en envoyant un questionnaire à chaque représentant Français du monde-adfe pour qu'il fasse connaître sa situation particulière
- Siège à la Commission Permanente pour la Protection et l'Aide Sociale annuelle où un bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année suivante, les nouvelles directives, les propositions des taux de base déterminant les allocations dans chaque poste consulaire, sont présentées (40 taux de base avaient été réévalués en 2013 et 56 taux de base en 2014). C'est l'occasion de poser les questions, de faire connaître les revendications et propositions qui lui sont transmises
- Rédaction et diffusion du compte-rendu de cette commission
- Réponse à la demande de chacun sur les budgets, les taux de base qui lui sont alloués
- Interrogation de la Direction des Français de l'Etranger sur des questions qui la concerne et le suivi de certains dossiers.

L'association engage vivement et régulièrement les élus et ses représentants siégeant dans les CCPAS à :

- étudier le guide du participant au CCPAS avant chaque réunion
- demander à consulter les dossiers de demande d'allocations, d'aides ou de secours avant chaque réunion
- demander à ce que soient présentées dans les réunions des CCPAS les demandes de subventions présentées par les OLES pour être mieux associés à l'évaluation de ces demandes
- interroger l'association sur toute question touchant à la protection sociale des Français résidant hors de France.

CFE et couverture maladie des Français à l'étranger : Beaucoup de questions particulières, reçues sur la boîte contact, portant sur la couverture sociale des français à l'étranger, en particulier pour traiter des cas selon la convention entre la France et le pays de résidence. Mais il n'y a pas eu de travail de fonds sur la CFE ; nous étions tous dans l'attente d'une décision relative au mode d'élections des administrateurs de la CFE (*décision rendue nécessaire par les changements apportés à l'AFE par la loi de juillet 2013*).

CEFR : Après le changement de président en 2013 et de directeur général début 2014, après l'audit mené au 4ème trimestre 2013, le CEFR est en pleine mutation et son conseil d'administration est partie prenante du débat de fond. Le CEFR est en train d'élaborer un projet d'association sur 5 ans, avec une visée de croissance du nombre d'établissements, un renforcement des ressources humaines, une révision des statuts avec réaffirmation du rôle du CEFR envers les Français de l'étranger et un pilotage plus en adéquation avec l'esprit et les missions de la structure.

4. Affaires économiques et sociales-Mehdi Ben Lahcen

L'année 2013-2014 a été marquée comme les autres secteurs par la **préparation des élections**. Nous avons donc travaillé à la mise en place de propositions et d'argumentaires dans le domaine économique. Cela a donné lieu à la production d'une **fiche aide-mémoire « Comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP) »**.

Nous avons par ailleurs poursuivi le travail sur les **portraits d'entrepreneurs**, ceci sous la responsabilité de Gaëlle Barré membre du CA de Français du monde-adfe.

En outre, l'association a continué le **travail de persuasion** entrepris depuis plusieurs années dans la commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP). Ce travail semble porter ses fruits puisque pour la deuxième année consécutive, les orientations défendues par la commission se rapprochent des demandes de l'association.

La légère inflexion par rapport au principe d'égalité de traitement des citoyens communautaires au sein de l'UE opérée l'an dernier s'est confirmée cette année dans les faits. Ainsi, la commission a concrétisé son désir de mener des politiques contra cycliques en Europe. Elle a ainsi acté le changement d'opérateur au sein de la CCPEFP au Portugal (CCI remplacé par une association Entreprendre.pt), et soutenue fortement le projet en réactivant les subventions à hauteur de 15000€. La commission s'est dite prête à agir de la même manière pour l'Espagne, si un projet crédible de relance lui était présenté.

Ainsi le renversement de tendance observé l'an dernier sur le total des crédits alloués au CCPEFP se confirme. Pour la deuxième année consécutive ce total augmente : **603 000 contre 579 502€** en 2013 soit une hausse de **4%**. A noter que cette augmentation vient après une première augmentation de 10,5% en 2012.

Enfin les prochains conseillers consulaires devront porter une attention toute particulière à la formation professionnelle. En effet, seulement 25% des crédits dévolus à la formation professionnelle ont été consommé en 2013, soit un reliquat disponible de 1 045 120€.

Nous encourageons nos conseillers consulaires de gauche, et les sections locales à se saisir activement de ce problème de l'emploi. L'organisation de forum de l'emploi, à l'image de ce qui a été

10/14

réalisé à Vienne et Lisbonne, est un bon moyen d'être utile à nos concitoyens tout en gagnant en visibilité. Cette proposition a été reprise par une grande partie des listes soutenues par Français du monde-adfe, il s'agit maintenant de la mettre en œuvre. Le Bureau national est bien entendu disposé à apporter ses conseils aux sections qui désireraient mettre en place ce type d'événements.

Dans le même ordre d'idée **nous avons rencontré plusieurs fois les équipes de nos ministres délégués (Helene Conway - Mouret, puis Fleur Pellerin)** afin d'engager une réflexion sur les acteurs du rayonnement économiques de la France à l'étranger. Cette réflexion se veut transversale, une réflexion commune à la fois sur le problème du soutien à l'entrepreneuriat et sur le problème du soutien à l'emploi.

Partenariats de Français du monde-adfe

L'association travaille actuellement à la redéfinition de ses partenariats. Encore une fois, ceux-ci ne peuvent être efficaces que si les sections s'en saisissent localement pour faire vivre la section et/ou apporter un soutien plus efficace à nos concitoyens. Par exemple, en plus des 5% de réductions accordés à nos adhérents, la société Assinter pourra désormais nous servir de ressources sur certaines questions relatives aux problèmes de couverture santé.

Le partenariat avec la fondation Thuram a donné ses premiers fruits. Une visite a été organisée en Equateur sur invitation de la section locale de Français du monde-adfe. Pour sa part, L'AEFE a pu bénéficier grâce à notre mise en relation, du parrainage de Lilian Thuram pour la coupe du monde des lycées français.

5. Commission des conflits

En l'absence de dossiers conflictuels, la commission des conflits n'a pas été saisie au cours de cette année associative.

- **Richard Alvarez**

Pour mémoire, Richard Alvarez dans le cadre de la procédure d'exclusion à son endroit, a intenté un procès à Français du monde-adfe et réclame une indemnisation de 21 500 euros. Condamné par jugement du tribunal de Grande Instance de Paris, le 26 novembre 2013, Richard Alvarez a décidé de faire appel. La procédure est en cours et le jugement en appel devrait intervenir en octobre.

IV. La communication de l'association

1. Formation

- Réalisation d'un guide mode d'emploi de Facebook
- Conseils sur les outils d'envoi de newsletters pour les sections : *mailchimp* en particulier

Ateliers lors des journées d'août 2014

- Communication internet (sites poussins, réseaux sociaux)
- Fonctions des conseillers consulaires

2. Communication interne

Nous avons poursuivi notre effort de communication interne et externe. Nous avons fait un travail de fond afin de développer la notoriété, la représentativité et la présence de notre association dans le monde par la relance de sections peu actives et la création de nouvelles sections dans des zones où nous n'étions pas présents.

- **Les circulaires**

75 circulaires ont été envoyées pour l'information des sections.

- **Le magazine « Français du monde »**

Depuis la dernière assemblée générale, quatre numéros sont donc parus :

- N°175 : La santé mondiale, sujet de géopolitique
- N°176 : Diversité scolaire à l'étranger : l'avenir
- N°177 : Tous aux urnes !
- N°178 : Le défi de l'interculturel

Nous remercions l'ensemble des adhérents qui ont contribué à la rédaction de ces numéros. Ce sont ces contributions qui confèrent à notre revue toute sa qualité.

Le prochain numéro (n° 178) aura pour thème le bénévolat.

- **Forum des Adhérents :**

397 adhérents sont membres du Forum. Un rappel s'impose en dépit de son évidence : le forum des adhérent, comme son nom l'indique est réservé aux adhérents payant leur cotisation et dont la part nationale est enregistré au siège. En clair, le non-paiement de la cotisation interdit l'accès au forum.

La modération de ce forum est une tâche lourde et ingrate pour nos permanentes et les bénévoles qui s'en chargent. Et force a été de constater que ce forum ne remplit pas sa fonction première d'échange d'informations sur des questions pratiques de vie quotidienne, des activités entre les adhérents et les sections. En revanche bon nombre de messages à caractère politique et polémique s'y retrouvent. Plusieurs membres ont même émis l'idée d'un changement de charte pour permettre de limiter les débats polémiques. Ce point doit être traité lors de l'AG 2014.

En vue d'assurer la cohérence du forum, il est proposé d'approuver un article 5 pour ajout à la charte du forum, formulé comme suit :

5. particulièrement dans les débats portant sur des questions politiques et d'actualité, d'éviter le ton polémique, les formules brutales, les mises en cause non-étayées et les propos irrespectueux des idées des autres. Les messages contenant des expressions blessantes, voire injurieuses, que ce soit envers des personnes privées ou publiques ou encore des personnes morales, ainsi que des communautés et des entités qui les représentent seront systématiquement arrêtés par les modérateurs. Ceux-ci pourront interrompre un débat lorsque l'aspect répétitif des messages ou l'échauffement de la controverse leur paraîtra encombrer le forum ou dénaturer son esprit."

- **Forum des élus**

L'ancien forum a été fermé début juillet 2014 et un nouveau forum à destination des conseillers consulaires mais ouvert également aux délégués consulaires a été mis en place.

- **Adresse mail Conseillers consulaires**

Une adresse mail prenom.nom@conseiller-consulaire.com a été proposée aux conseillers consulaires membre de l'association et ayant signé la lettre d'engagement.

- **Appui aux élections**

19 fiches pratiques pour préparer la campagne électorale

4 fiches pratiques pour guider les nouveaux conseillers consulaires élus

Une veille et une information permanentes auprès des adhérents

3. Communication externe

- **Les lettres d'information électronique**

Nous avons envoyé **11 Lettres d'information électroniques** (envoyées à 1 000 000 exemplaires). Chaque envoi de la newsletter mobilise le siège en raison des nombreux courriels reçus en retour pour des demandes d'information.

- **Site de Français du monde-adfe**

Le site est mis à jour par nos permanentes et les membres du Bureau plusieurs fois par semaine, voire plusieurs fois par jour, en fonction de l'actualité. Les membres du CA sont appelés à effectuer une veille et à fournir des articles sur les sujets dont ils ont pris la responsabilité. A quelques heureuses exceptions près, que nous remercions chaleureusement, c'est une fonction qui n'est pas remplie.

Particulièrement utile pour informer les Français de l'étranger sur tous les problèmes qui se posent à eux, c'est aussi l'outil principal de notre communication civique : la réforme de la représentation des Français de l'étranger, l'inscription sur les listes électorales consulaires, les différentes possibilités de voter. Ce site est aussi un support essentiel pour communiquer nos points de vue et réactions au regard de l'actualité.

Audience : 37 000 visiteurs par mois en moyenne

- **Page Facebook**

Notre association y est présente depuis 2009. Le but est de donner une plus grande visibilité de l'association à destination notamment d'un public plus jeune.

En août, nous avons **7313** « amis Facebook » soit 2000 de plus que l'an passé.

- **Compte Twitter**

604 abonnés soit 350 de plus que l'an passé

L'association a posté **959** tweets (au 22 juillet 2014)

V. Renouvellement partiel du CA :

Parmi les sortants, je tiens à souligner le départ de François Nicoullaud dont le choix de ne pas se représenter ne prive en rien l'association de son soutien. Pour mémoire, François s'attache en particulier à mettre ses compétences au service de l'association notamment pour le traitement de dossiers à caractère juridique sensible. Il est par ailleurs l'un des modérateurs du forum, exercice qui, je le répète - est contraignant et ingrat. Ce soutien de François est précieux pour Français du monde-adfe.

Hélène Conway-Mouret a retiré sa candidature en raison de sa nomination au poste Secrétaire nationale adjointe au Bureau national du Parti Socialiste et pour ne pas cumuler des responsabilités politique et associative.

En conclusion :

Une année bien remplie avec une activité intense. En dépit des questionnements que pouvaient soulever les objets traités, les membres du BN ont travaillé en totale solidarité et dans l'unité. Nos sénateurs, très souvent présents aux réunions, peuvent en témoigner. Je retiens également le soutien réel et constant qu'ils manifestent au regard de notre association.

Je saisis l'occasion de cette conclusion de rapport pour rappeler que les permanentes du siège suivent au plus près les activités de l'association et pour les remercier pour leur soutien et pour leur travail dans lequel elles associent professionnalisme et militantisme.